

VERS UN MINISTÈRE DE L'INVASION TERRITORIALE, DE L'IDENTITÉ NATIONALE... ET DE LA RELATION "SOCIALE" ?

Vincent GEISSER

« Ce "sarko-show" est une arme de dissimulation massive, car celui qui ne cesse de prétendre vouloir "être jugé sur ses résultats" n'a pas son pareil pour masquer les piètres bilans de son action ».

Éric Besson, L'inquiétante "rupture tranquille" de Monsieur Sarkozy, janvier 2007, p. 5¹.

« J'assume le programme de Nicolas Sarkozy et le fait d'appartenir à une majorité, sans état d'âme ».

Éric Besson, Le Monde, 20 janvier 2009.

« De nos jours tous les grands hommes ont leurs disciples et c'est toujours Judas qui rédige la biographie ».

Oscar Wilde, Intentions, 1891.

Brice Hortefeux peut partir heureux. Il apparaît incontestablement comme l'élève le plus méritant de la classe gouvernementale, ayant scrupuleusement respecté la feuille de route sécuritaire fixée par son chef : près de 30 000 éloignements de "clandestins" réalisés en 2008², c'est mieux que l'objectif initial qui était de 26 000. Mais, il éprouve également une autre satisfaction davantage inattendue : c'est un homme issu des rangs de la gauche républicaine, Éric Besson, qui lui succède à la tête de son « *ministère de la honte* »³, venant ainsi lui donner *a posteriori* une sorte de caution à la fois éthique et démocratique. L'infamie gouvernementale semble s'effilocher au fil du temps et « *l'identité nationale* » associée abjectement à un intitulé ministériel rentre progressivement dans les

¹ Tous les propos d'Éric Besson que nous citons dans le présent éditorial sont extraits de l'introduction du document de janvier 2007, *L'inquiétante "rupture tranquille" de Monsieur Sarkozy*. Ce document a été établi pour le Parti socialiste sous la coordination d'Éric Besson qui signe ladite introduction. Il ne fait donc nul doute que les propos cités sont bien ceux d'Éric Besson, ce que l'on ne peut affirmer de façon absolue lorsqu'il s'agit des propos figurant dans d'autres parties de l'ouvrage qui ont été très probablement écrits par ses conseillers ou par ses "nègres". Dans tous les cas, Éric Besson assume la responsabilité de la totalité du manuscrit, puisqu'il l'a dirigé, donc relu et, au final, validé. Ce document est téléchargeable sur <http://www.box.net/public/static/46jprt04k2.pdf> à partir du site officiel du Parti socialiste, <http://hebdo.parti-socialiste.fr/2007/01/10/347/>.

² Soit exactement 29 796 éloignements effectués en 2008, selon les sources du ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire, c'est-à-dire une hausse de 28 % en un an. Cité par Associated Press, "Éric Besson déterminé à poursuivre la lutte contre l'immigration clandestine", 16 janvier 2009. Notons que ce chiffre est très controversé, le ministère étant accusé de l'avoir "gonflé" en y incluant des retours volontaires, notamment de Roumains et de Bulgares. Cf. WEIL, Patrick, "Politique d'immigration : le dessous des chiffres", *Le Monde* du 14-1-2009.

³ C'est le nom donné à ce nouveau ministère par un collectif d'associations et d'organisations politiques, parmi lesquelles le MRAP, RESF, ATTAC, Les Alternatifs, Les Verts, le PCF, la LCR... La formule « *ministère de la honte* » a été par la suite reprise par de nombreuses personnalités politiques et intellectuelles.

mœurs républicaines, ne soulevant même plus de tollé dans les cercles humanistes, à de rares exceptions près⁴. Comme le soulignait très justement « *un ministre membre du G7* »⁵ interrogé sur cette désignation quelque peu surprenante, oser « *nommer Éric Besson, ministre d'ouverture étiqueté de gauche à ce poste tant décrié pendant la présidentielle, c'est un vrai coup politique de Nicolas Sarkozy. C'est comme si l'Élysée nommait d'un coup deux ministres d'ouverture !* »⁶.

Le « *coup politique* » paraît d'autant plus fort qu'Éric Besson avait été, lors de la campagne présidentielle de 2007, le principal agitateur « anti-Sarkozy », chargé par son parti, le PS, de rédiger le document inquisitoire contre le futur président de la République⁷. Bien qu'il s'en défende aujourd'hui, en tentant de minimiser son rôle d'inquisiteur en chef de l'anti-sarkozysme, Éric Besson s'était livré à une analyse qui ne portait pas seulement sur l'action passée du candidat de l'UMP, mais aussi sur son idéologie, analysée comme une nouvelle incarnation de l'anti-France : « *Le vernis ne tiendra pas. Car l'homme [Nicolas Sarkozy] qui se dit pragmatique est d'abord un idéologue* »⁸.

En somme, le futur président de la République était accusé par Éric Besson de véhiculer une vision du monde totalement étrangère à la société française et hostile à la culture républicaine. Le chef de l'UMP était ainsi présenté par son inquisiteur comme le principal importateur dans l'Hexagone du « *modèle américain* » et, pire encore, du modèle « *libéral-conservateur* » dans sa version la plus fondamentaliste et radicale, à savoir celle professée par George W. Bush : « *La vraie Bible de Nicolas Sarkozy réside dans la pensée néo-conservatrice américaine. Son vrai modèle ? Georges W. Bush* »⁹. Nouvelle incarnation de l'anti-France, l'idéologie sarkozienne était aussi interprétée comme une visée hostile à notre culture républicaine et, par conséquent, comme fossoyeuse du modèle d'intégration « à la française » et apologiste en chef du communautarisme : « *C'est une évidence. Nicolas Sarkozy ne croit pas au "modèle républicain" d'intégration. De ses lacunes ou de ses échecs — malheureusement incontestables — il veut profiter pour non pas réformer ce "modèle", pour le rendre plus efficace, mais pour le démanteler* »¹⁰.

En somme, si l'on suit Éric Besson dans son jugement d'inquisition, la posture politique de Nicolas Sarkozy « *ne doit pas nous induire en erreur, elle n'est que le camouflage d'un projet de société directement importé des États-Unis et tendant à réguler la société par les religions* »¹¹. En deux mots : Nicolas Sarkozy n'est pas seulement un mystificateur ou un illusionniste de la politique, c'est aussi un liquidateur en puissance et en acte des principes fondateurs de la République française.

Sur les questions d'immigration, l'inquisition conduite par Éric Besson n'était pas moins tendre. Si le registre de la critique se voulait assurément plus classique, en résonance avec la tradition

⁴ Cf. RÉSEAU ÉDUCATION SANS FRONTIÈRES, « Immigration : les inquiétantes ruptures d'Éric Besson », 20 janvier 2009, www.educationsansfrontieres.org/spip.php?article17455

⁵ Dans le milieu politique français, on appelle « *G7 présidentiel* » le groupe constitué par les très proches conseillers du président de la République Nicolas Sarkozy.

⁶ MOURGUE, Marion, « Éric Besson achève sa conversion », *Bakchich Info*, 8 janvier 2009, <http://www.bakchich.info/article6378.html>

⁷ Cf. BESSON, Éric, *L'inquiétante "rupture tranquille" de Monsieur Sarkozy*, op. cit.

⁸ *Ibidem*, p. 6.

⁹ *Ibidem*, p. 10.

¹⁰ *Ibidem*, p. 9.

¹¹ *Ibidem*, p. 13.

humaniste de la gauche (dénonciation du “tout sécuritaire” de la droite), les arguments avancés étaient tout aussi destructeurs de la politique d’« *immigration choisie* » tracée par le futur président de la République. L’actuel ministre de l’Immigration et de l’Identité nationale mettait en doute la sincérité réformatrice de son futur chef, alors ministre de l’Intérieur, soulignant l’exploitation purement politicienne et populiste de la thématique de l’immigration : « *Le projet de loi de Nicolas Sarkozy a avant tout une visée électorale : rassurer l’électorat de droite et d’extrême droite en prétendant lutter toujours et encore contre l’immigration, qu’elle soit d’ailleurs illégale ou non. Il reste que l’on doit s’interroger sur l’efficacité des mesures envisagées* »¹². Et précisément, dans son document à charge, Éric Besson s’était attaché à démontrer minutieusement tous les arguments d’efficacité et de pragmatisme des projets sarkozyens en matière d’immigration et de séjour des étrangers sur le territoire français. Alors que le chef de l’UMP prétendait — et prétend toujours d’ailleurs — résoudre le “problème de l’immigration”, il aurait, au contraire, contribué à l’aggraver.

Sur la supposée abolition de la « *double peine* », que Nicolas Sarkozy avait tenté d’instrumentaliser pour séduire la “frange gauche” de son électorat et capter éventuellement le “vote des banlieues”, Éric Besson montrait qu’elle était une pure mystification : « *Contrairement à ce que beaucoup peuvent croire, la double peine n’a pas été supprimée. La loi du 26 novembre 2003 maintient en effet les expulsions et la peine complémentaire d’interdiction du territoire qui frappent les délinquants d’origine étrangère qui n’ont aucun lien avec le territoire français [...]. Ainsi, Nicolas Sarkozy n’a pas supprimé la double peine comme il ne cesse de l’affirmer : la protection dite absolue n’est accordée qu’à certaines catégories strictement limitées et connaît en outre des exceptions* »¹³.

Sur l’efficacité de la lutte contre « *l’immigration clandestine* », l’ouvrage d’Éric Besson se livrait principalement à une sorte de “prospective” des effets pervers de la politique sarkozyenne, en mettant en exergue le fait qu’elle risquait, à terme, de produire davantage de « *clandestins* » que toutes les politiques adoptées précédemment, y compris les plus sécuritaires d’entre elles : « *Nicolas Sarkozy se prive des outils permettant une régularisation au fil de l’eau et évitant ainsi les régularisations de masse. En d’autres termes, Nicolas Sarkozy fabrique des sans-papiers, lui qui prétend lutter contre l’immigration clandestine !* »¹⁴.

Dans un registre tout aussi critique, Éric Besson assimilait la politique d’« *immigration choisie* » à une véritable entreprise de pillage des pays du Sud : « *Au lieu de faciliter la circulation des étrangers par l’octroi de visas à entrées multiples, cette politique favorise l’installation définitive en France et participe au pillage des élites des pays en développement* »¹⁵. Un “choix” qui, en réalité, contribuerait à jeter des milliers de familles immigrées dans la précarité quotidienne et l’insécurité permanente : « *Le durcissement des conditions du regroupement familial et des unions mixtes. Autant la lutte contre les fraudes est légitime, autant le durcissement des conditions de vie en France des couples mixtes et des familles étrangères comporte le risque très fort de remettre en cause des droits fondamentaux [...]. En fait, [Nicolas Sarkozy] remet en cause le premier vecteur d’intégration sociale que constitue la vie en famille et prend le risque de développer des familles réunies dans l’illégalité et dont les membres ne sont ni régularisables ni expulsables* »¹⁶. De plus, comme le soulignait très judicieusement Éric Besson en commentant « *l’abrogation de la régularisation de plein*

¹² *Ibidem*, p. 52.

¹³ *Ibidem*, pp. 49-50.

¹⁴ *Ibidem*, p. 52.

¹⁵ *Ibidem*, p. 52.

¹⁶ *Ibidem*, p. 53.

droit après 10 années de présence en France ou sur le fondement de la vie privée et familiale», reprenant en cela les analyses de la plupart des spécialistes de l'immigration, il s'agit d'« *une mesure totalement inefficace au regard des objectifs poursuivis puisque le nombre de personnes régularisées sur ces bases était pour le moins modeste : 3 916 en 2004 après 10 années de séjour et 13 989 au nom de l'existence de liens personnels et familiaux. C'est surtout une mesure potentiellement dangereuse [...]* »¹⁷.

Au final, le jugement de l'inquisiteur Besson était sans appel quant au bien-fondé du projet sarkozyen en matière migratoire : « *Officiellement destiné à intégrer les immigrés, [il les] déstabilise en organisant leur précarité, en légitimant la suspicion et en renforçant le durcissement de leurs conditions de régularisation et de leur statut de résident* »¹⁸.

Inquisiteur réaliste en 2007, ministre humaniste en 2009 ? C'est en tout cas le vœu formulé de manière fausement naïve par le Réseau Éducation sans frontières (RESF) : « *Le nouveau ministre est désormais directement confronté à ces situations inextricables et humainement bouleversantes. Il a même le pouvoir de changer cette politique. Saura-t-il alors se rappeler ses récentes indignations ?* »¹⁹.

Certes, le ministre a le pouvoir de changer les choses, mais aussi le pouvoir de ne rien changer du tout à la politique "identitaro-sécuritaire" de son prédécesseur, Brice Hortefeux. Et s'il fallait donner un titre d'ouvrage à la nouvelle posture politique de l'actuel ministre de l'Immigration et de l'Identité nationale, l'on opterait volontiers pour *Les étonnantes continuités d'Éric Besson*. D'entrée, en effet, le nouveau ministre a enterré tous les espoirs et les illusions de ceux qui croyaient encore en une possible "inflexion humaniste" de sa mission ministérielle : « *J'ai accepté parce que le président de la République me l'a proposé. Lorsque vous êtes dans une équipe et que vous faites confiance à celui qui la pilote, vous devez accepter de jouer à la place qu'il vous assigne. Ce n'est pas parce que c'est complexe, délicat, subtil, qu'il faut s'en éloigner ou fuir ce type de ministère. Le fait que la gauche ait protesté contre sa création ne suscite chez moi ni intérêt particulier — je n'ai pas de goût pour la provoc — ni suspicion quant à la légitimité de ce ministère* »²⁰.

Éric Besson est bien dans les clous ministériels posés par le tandem Hortefeux-Sarkozy et ne compte surtout pas en sortir. Au regard de ses premières déclarations, on pourrait même craindre une "inflexion identitaire" de son ministère [le lapsus vaudrait presque ici déclaration de foi quasi-religieuse], le ministre de l'Immigration se rêvant une nouvelle vocation à lutter contre l'"invasion" des "nouveaux barbares" venus de la rive sud de la Méditerranée : « *La France a été et est toujours une terre d'immigration. C'est vrai des temps anciens, tout le monde le sait, des grandes invasions. C'est vrai du XIX^e et du XX^e siècle, avec les Italiens, les Polonais, d'autres qui se sont intégrés. Ensuite, il y a eu à la fois une invasion... euh, une immigration de provenance d'Afrique et du Maghreb... euh, non pas une invasion, qu'il n'y ait pas de lapsus sur le sujet* »²¹.

¹⁷ *Ibidem*, p. 52.

¹⁸ *Ibidem*, p. 53.

¹⁹ RÉSEAU ÉDUCATION SANS FRONTIÈRES, "Immigration : les inquiétantes ruptures d'Éric Besson", 20 janvier 2009, art. cité.

²⁰ VAN EECKHOUT, Laetitia, entretien avec Éric Besson : "Je n'ai pas de problème avec le concept d'identité nationale", *Le Monde* du 20-1-2009.

²¹ CORROLER, Catherine, "Besson-Hortefeux, bonnet blanc et blanc bonnet", blog de Liberation.fr, 26 janvier 2009, <http://immigration.blogs.liberation.fr/coroller/2009/01/besson-hortefeu.html>

Il ne s'agit pas de verser ici dans une "psychanalyse de bazar", et ce d'autant plus que le ministre a fini lui-même par corriger son lapsus aux relents identitaires et racistes. Toutefois, force est d'admettre que les premières déclarations — cette fois, conscientes et assumées — du nouvel occupant du « *ministère de la honte* » ne sont guère plus rassurantes. Ainsi, en visite à la préfecture de police de Paris, a-t-il proposé d'accorder un titre de séjour provisoire aux sans-papiers qui se livreraient à la dénonciation des passeurs et des filières, mettant en œuvre une forme de délation "légale" et "humaniste", à l'instar des mesures de protection prévues pour les femmes victimes de maltraitance : « *Les femmes battues qui portent plainte doivent-elles être accusées de délation ? Ces clandestins doivent-ils éternellement rester dans leurs ateliers, dans leurs caves, dans leurs arrière-cours de restaurants, sur les trottoirs de la prostitution, pour ne pas qu'on les accuse de délation ? [...]. Il ne s'agit pas d'inciter des clandestins à dénoncer d'autres clandestins. Là nous parlons de victimes !* »²².

Au premier abord, l'argument humanitaire fait mouche²³. Mais, outre que la comparaison avec la situation des femmes victimes de maltraitance apparaît osée et hasardeuse, on peut craindre que la délation des "méchants passeurs" se transforme très rapidement en système de délation généralisée, favorisant davantage une guerre des réseaux qui se dénonceraient mutuellement qu'une amélioration substantielle des conditions de vie des sans-papiers. Pire, la délation généralisée pourrait aboutir, à très court terme, à criminaliser tous les réseaux de solidarité, accusés d'encourager l'immigration clandestine. On peut même se demander si la légalisation de la délation n'est pas une "pirouette humaniste" pour casser toutes les formes d'aide aux sans-papiers qui, rappelons-le, sont loin de relever de la seule criminalité organisée à l'échelle internationale, comme le soulignait le sociologue Smaïn Laacher, l'un des meilleurs connaisseurs de la question : « *C'est une réalité multiforme. Les clandestins n'ont pas tous recours à des filières de passeurs. Ces derniers sont particulièrement nécessaires quand les voyageurs viennent de loin (Chine, Afghanistan, Afrique subsaharienne, etc.) et que le parcours est "encombré" de nombreuses frontières. Dans ce cas de figure, le voyage doit être préparé par des organisations locales et plus rarement des organisations internationales. S'il est vrai qu'aider des étrangers à passer et à s'installer sur un territoire est illégal, on ne peut pas mettre dans le même sac un passeur occasionnel et une structure internationale [...]. Partir de chez soi à l'aide d'un passeur est souvent un acte public, fait devant témoin. Il y a même parfois des contrats qui sont signés, comme en Afghanistan. Les gens ne peuvent pas se retourner comme ça contre eux. Pour un clandestin qui travaille pour rembourser une dette qui est souvent collective, il est presque impossible de dénoncer son passeur. Quelle garantie a-t-il d'être protégé ? La parole de M. Besson, c'est un peu court...* »²⁴.

Lapsus, gaffes, déclarations improvisées... le nouveau ministre sait tout de même faire preuve de froideur technocratique. De ce point de vue, il apparaît comme le meilleur continuateur de l'action de Brice Hortefeux, et ce n'est probablement pas un hasard si Nicolas Sarkozy l'a choisi à ce poste hautement symbolique de sa politique "humaniste sécuritaire"²⁵. La mission confiée par le président

²² VAN EECKHOUT, Laetitia, "Une circulaire encourage les immigrés clandestins à dénoncer leurs passeurs en échange d'un titre de séjour", *Le Monde* du 7-2-2009.

²³ Après avoir vivement critiqué le ministre, l'association SOS-Racisme a fini par se rallier à son argument humanitaire. Un retournement qui tend à prouver que SOS-Racisme méconnaît totalement les dossiers.

²⁴ LAACHER, Smaïn, "Il est presque impossible pour un clandestin de dénoncer son passeur", *Le Monde.fr*, 6 février 2009.

²⁵ Cf. GEISSER, Vincent, "Des 'banlieues de l'Europe' aux banlieues de l'Hexagone : le triomphe de la doctrine de 'l'humanisme sécuritaire'", *Migrations Société*, vol. 17, n° 102, novembre-décembre 2005, pp. 3-11.

de la République à son ancien “dénoncateur” est claire et ne remet nullement en cause la logique purement quantitative : poursuivre la politique des expulsions et des reconduites à la frontière, fixées à 27 000 pour l’année 2009²⁶ : « *Il faut assumer une immigration maîtrisée, préalable à une bonne intégration, que je souhaite renforcer. Fermeté et humanité seront mes deux guides* »²⁷.

On aurait pu penser que l’ancien humaniste de gauche, qui fut longtemps responsable de la prospective au Parti socialiste, éprouverait tout de même quelques scrupules à épouser en bloc la logique “identitariste” et hygiéniste²⁸ de son nouveau ministère, cherchant à la découpler de la question de l’immigration. Mais là aussi, le nouveau promu au « *ministère de la honte* » semble se rallier à la conception “ethno-nationale” de l’identité française, combinant une forme de multiculturalisme conservateur à une vision essentialiste de la nationalité. La référence aux “siffleurs de Marseille” — qui sont pourtant majoritairement de nationalité française — est ici très explicite de cette logique de l’amalgame étrangers/immigrés/Français issus des quartiers populaires : « *Je n’ai pas de problème avec ce concept. L’identité nationale c’est l’identité républicaine. J’ai toujours été frappé par l’incapacité de certaines élites françaises à assumer cette dimension-là. Pourquoi être fier d’être français serait une difficulté ? L’identité nationale ce n’est pas le nationalisme. Dire qu’on ne peut associer immigration et identité nationale, c’est une tartufferie. Il y a une dialectique évidente entre les deux. La France est une terre de métissage et l’immigration l’a enrichie. Mais il y a une tension, c’est évident. Nous avons échoué dans le fait que les jeunes qui sifflent La Marseillaise ne se reconnaissent pas en tant que Français. On doit donc traiter ce problème* »²⁹.

Il faut tout de même reconnaître à Éric Besson un brin de lucidité dans sa tentative personnelle de justifier son ralliement à ce qu’il appelait auparavant le « *libéralisme populaire* » de Nicolas Sarkozy. Et, à la question, « *Éric Besson est-il un traître ?* », nous répondrons clairement par la négative. Car, le “cas Besson” apparaît moins comme le symptôme d’une “rupture” ou d’une “trahison” que celui d’une étonnante convergence au sommet entre la “nouvelle génération” de droite UMP et les “jeunes loups” socialistes.

En ce sens, il se pourrait très bien que le “cas Besson” fasse école à gauche dans les années à venir. On oublie un peu trop vite qu’avant Éric il y avait eu Malek qui, en 2005, avait commis pour le compte de la direction du PS un rapport qui reprenait les grandes lignes du programme du Front national en matière d’immigration³⁰, ce qui lui valut d’ailleurs un hommage appuyé du magazine *Français d’abord* : « *M. Boutih a repris en l’espèce “les propositions faites par le Front national en 2002”, plus précisément une partie du programme du candidat Jean-Marie Le Pen à l’élection présidentielle* ». Ainsi le Front national salue-t-il « *le bon sens* » de l’ancien président de SOS-Racisme qui confirme « *plus que jamais que la lepénisation des esprits est en marche, sachant que nos compatriotes ne manqueront pas de préférer l’original à la copie* »³¹. Le seul problème, que les

²⁶ Cf. VIGNAUD, Marc, “Un titre de séjour contre le nom du passeur”, *Le Point.fr*, 5 février 2009.

²⁷ VAN EECKHOUT, Laetitia, entretien avec Éric Besson, “Je n’ai pas de problème avec le concept d’identité nationale”, art. cité.

²⁸ À propos des tests ADN, Éric Besson déclare : « *Cela ne me plaît pas, mais cela ne m’indigne pas* ». Cité par ARIDJ, Jamila, “Remaniement – Éric Besson ou l’irrésistible ascension d’un transfuge”, *Le Point* du 15-1-2009.

²⁹ VAN EECKHOUT, Laetitia, entretien avec Éric Besson, “Je n’ai pas de problème avec le concept d’identité nationale”, art. cité.

³⁰ Cf. GEISSER, Vincent, “Malek Le Pen ou Jean-Marie Boutih ?”, www.oumma.com, 17 mai 2005.

³¹ “Quand Boutih copie Jean-Marie...”, *Français d’abord*, vendredi 13 mai 2005, accessible sur le site officiel du Front national, <http://www.frontnational.com/quotidien.php>

stratèges du Front national n'avaient pas forcément perçu à l'époque, c'est que la copie finit souvent par devenir plus vraie et surtout plus tentante que l'original. En cette période de crise économique et de reprise de l'inflation, les Français ne préféreront-ils pas se rabattre sur de "bonnes imitations", sans doute moins coûteuses politiquement que les marques déposées ?

Malek, Brice, Éric... Et demain ?

Marseille, le 11 février 2009